



# Info Luttes N°06

A toutes nos organisations CGT de Seine Maritime 23 février 2018  
[infoluttes76@orange.fr](mailto:infoluttes76@orange.fr)

## 30 jours pour convaincre !

22 mars : grève et manifestations dans la Fonction publique !



### Une bataille de niveau historique s'engage :

### soyons à la hauteur des nécessités de l'heure !

Le gouvernement aux ordres du grand patronat et de la finance est engagé dans une offensive générale contre les conquêtes sociales et démocratiques. Prolongeant la loi Travail XXL, ses coups se concentrent ces dernières semaines sur la Fonction publique et la SNCF. Les garanties statutaires, conditions de la maîtrise publique des missions, sont une des cibles principales du gouvernement.

Face à cette offensive, tant dans la Fonction publique qu'à la SNCF, la majorité des organisations syndicales, au premier rang desquelles la CGT, est décidée à organiser la construction du rapport de force.

Dans ce cadre, la journée du 22 mars sera décisive. Plusieurs organisations syndicales de cheminots appellent à l'action et l'intersyndicale Fonction publique, largement majoritaire, appelle à la grève et aux manifestations.

Pour réussir cette journée, nos syndicats, dans l'unité la plus large possible, doivent engager un large débat avec les personnels, déposer un maximum de préavis de grève locaux et travailler à faire converger batailles locales et enjeux nationaux.

D'ores et déjà la question est posée de la préparation de la poursuite du processus de lutte au-delà du 22 mars. Si celui-ci doit être réussi, nous estimons que c'est par un processus s'inscrivant dans la durée que nous pourrions gagner en faisant aboutir les revendications.

Il convient à la fois d'articuler revendications locales/nationales, ainsi que revendications catégorielles/fonction publique. Face à Macron et ses sbires, toutes et tous mobilisés pour la justice sociale, la démocratie, le service public ! Toutes nos forces dans la lutte !

### Aujourd'hui nous sommes tous usagers des services publics ! ET DEMAIN ?

Dans la logique libérale, pour répondre aux exigences européennes, les services publics, le statut de la Fonction Publique, la Protection sociale solidaire doivent disparaître ! Tous devraient être remplacés par des services marchands au seul profit des actionnaires. Alors que les sommes perçues par les actionnaires n'ont jamais été aussi élevées qu'en 2016 (56 mds d'€), Macron impose une cure d'austérité supplémentaire de 60 milliards d'euros aux services publics. Il annonce 120 000 suppressions de postes dans la Fonction Publique.

Sous couvert de modernisation, le gouvernement organise le dépeçage des services publics.

Pour vous informer et en débattre, la CGT organise une réunion publique le,  
**JEUDI 22 MARS à PARTIR de 18h,**  
à la salle festive de Saint Etienne du rouvray (rue des Coquelicots).

## REFORME FERROVIERE : le 22 mars, et si on y allait tous ensemble ?

Alors que le rapport Spinetta a été remis au Premier ministre et que celui-ci a reçu les représentants des collectivités, des usagers, et les Présidents des EPIC SNCF, Edouard Philippe n'a pas daigné recevoir les organisations syndicales. C'est un signe de mépris évident pour les cheminots. C'est donc la ministre des Transports qui a reçu la délégation CGT le 19 février 2018.

En préambule, la Ministre a condamné les propos de la CGT qui évoque la « casse du service public ». La CGT a donc argumenté son point de vue : lorsque l'on supprime les mécanismes de solidarité (péréquation) par l'ouverture à la concurrence, que l'on décapite le Groupe Public Ferroviaire et qu'on transforme les 2 EPIC restants en Sociétés Anonymes de droit privé, que l'on prévoit l'abandon du réseau et donc l'abandon d'une partie du territoire, on est bien dans la casse du service public.

La Ministre a tenté de déminer le sujet des petites lignes sur lequel le Gouvernement est attaqué de toutes parts. Elle affirme que la proposition du rapport qui prévoit de ne plus financer les Contrats de Plan Etat Région (CPER) ne sera pas retenue. Pour autant, lorsque la CGT l'interroge sur les moyens qu'elle va attribuer à leur régénération, elle affirme que les subventions publiques seront concentrées uniquement sur les travaux des nœuds ferroviaires des métropoles. Les petites lignes sont donc bien toujours menacées de fermeture ou de chantage aux collectivités pour leur reprise.

La délégation CGT a voulu débiter son intervention sur les manques du rapport Spinetta : à aucun moment il n'est fait référence à des mesures concrètes pour répondre aux attentes des usagers sur une meilleure accessibilité au train et sur une meilleure qualité ou régularité du service public.

La CGT a notamment pointé l'organisation interne par activité qui ne cesse de progresser et de dégrader l'efficacité de l'entreprise. Nous avons également interpellé la Ministre sur la suppression permanente des effectifs. L'immobilisme, c'est de poursuivre cette politique !

La CGT a réaffirmé que les droits sociaux (Statut, Régime Spécial...) n'étaient pas des freins ou des boulets, mais au contraire des facteurs d'efficacité de la SNCF. Exemple à l'appui, dans le Fret ou la sous-traitance Infra, nous avons démontré que les entreprises privées sont plus coûteuses que les cheminots à Statut. Nous avons également fait le lien avec les contraintes du service public et la sécurité des circulations.

La CGT a interpellé la Ministre sur l'absence de perspective de relance du Fret ferroviaire qui est un constat d'échec et un aveu d'impuissance des politiques de libéralisation.

Sur l'ouverture à la concurrence, la CGT a prouvé qu'il s'agit uniquement d'un choix politique du Gouvernement et qu'il pourrait tout aussi bien décider de ne pas la mettre en œuvre, ce qui est confirmé implicitement par le rapport Spinetta qui propose de la repousser jusqu'à 2039 pour certaines lignes de région parisienne.



Au final, il n'y a eu aucune nouvelle information et le Gouvernement confirme sa politique anti-ferroviaire.

Le Premier Ministre fera des annonces lundi 26 février 2018 concernant le futur projet de loi.

La CGT appelle les cheminot-e-s à se mobiliser massivement le 22 mars 2018 lors de la manifestation nationale.

A cette occasion, les cahiers revendicatifs locaux des syndicats seront déposés pour exiger une politique d'amélioration du service public, ainsi que la pétition « touches pas à mes droits ! ».

La CGT appelle également les cheminot-e-s à se préparer à se défendre si le Gouvernement choisissait le passage en force.

## Commerce : la mobilisation continue !

### Grève à Super U Franqueville St Pierre

Une quinzaine de salariés se sont mis en Grève, ce 17 février pour dénoncer le harcèlement moral et sexuel, les discriminations syndicales et pour porter des revendications comme l'ouverture de NAO et une augmentation de 2% immédiate.

L'employeur a refusé de recevoir les élus !  
Ce n'est que le début d'une grosse lutte à venir ...



Merci aux camarades de l'UL de Rouen et d'Elbeuf pour leur soutien et présence.



**ENSEMBLE, ILS ONT CONVENU D'UNE ACTION CE SAMEDI 24 FEVRIER DE 10H A 12H.**

Sachant qu'il y a très peu de personnel sur ce site (entre 5h et 7h), nous invitons tous les camarades disponibles à passer apporter leur soutien durant ces 2 heures de grève.

Nous comptons sur vous, aujourd'hui c'est eux demain peut être n'importe lequel d'entre nous...

**Rendez-vous samedi !**

### Le Carrefour Contact de Neuville est menacé de fermeture

Notre camarade Céline de la CGT Carrefour Market a rencontré les salariés du Carrefour Contact du Centre de Neuville (anciennement Égé, Champion ou DIA).

**L'AVENIR APPARTIENT  
À CEUX QUI LUTTENT !**

# DES AGENTS DE LA CENTRALE DE PALUEL EN COLERE\*

Paluel. Parce qu'ils s'estiment en sous-effectif et mal considérés, les salariés en charge de la protection de la centrale nucléaire, en grève, ont semé une belle pagaille, hier matin, à l'entrée du site.

Un bouchon monstre, hier matin, aux abords de la centrale nucléaire de Paluel. Jusqu'à une heure d'attente pour que les salariés et les camions de livraison puissent rejoindre le site. Munis de tracts et de drapeaux à l'effigie de la CGT, une quinzaine de grévistes se sont postés à l'entrée principale, entre 6 h et 11 h, pour en filtrer l'accès. Et faire entendre les raisons de leur mécontentement.

À l'appel de la Fédération nationale des mines et de l'énergie (FNME-CGT), les agents de la protection de site sont en grève reproductible depuis le 8 février dernier. Jusqu'à maintenant, ils filtraient l'accès uniquement à l'intérieur des bâtiments, au niveau des portiques de contrôle, au-dessus desquels ils ont déployé une grande banderole : « *Nous ne sommes pas des gardes-barrières. Nous avons aussi le droit à une carrière !* »  
« *EDF nous prend juste pour des pousse-boutons* »

« *Depuis deux semaines, la direction, qu'elle soit locale ou nationale, fait la sourde oreille. Nous avons donc décidé d'amplifier le mouvement. On limite l'activité au strict minimum* », expose Antoine Lecacheur, délégué syndical CGT et agent de surveillance à la protection de site. La profession dénonce un contexte sécuritaire incertain lié aux attaques terroristes de ces dernières années et aux intrusions de Greenpeace dans d'autres centrales nucléaires. « *On réclame simplement une reconnaissance de notre métier pour faire face à de nouvelles menaces* », clame Damien Detré, lui aussi délégué syndical CGT.

« *Avec cette journée d'action coordonnée sur l'ensemble des centrales nucléaires de France (13 sur 19 précisément), suivie par plus de 90 % d'agents, nous espérons attirer l'attention sur la spécificité de notre métier et être enfin considérés par EDF qui nous prend juste pour des pousse-boutons* », vitupère Antoine Lecacheur.

En plus du peloton spécialisé de protection de la gendarmerie, composé d'une quarantaine de militaires, et d'une entreprise privée, Lancry Protection Sécurité, la surveillance de la centrale



Distribution de tracts hier matin à l'entrée principale de la centrale, où les grévistes ont provoqué un bouchon monstre

de Paluel est assurée par 36 agents du service de protection de site. « *Mais dans l'organigramme, il y a trois cases vides. Et un collègue va partir à la retraite dans six mois. On ne sait pas s'il sera remplacé. Nous ne sommes pas assez nombreux pour assurer correctement notre mission. Il faut maximiser les effectifs* », exhorte Antoine Lecacheur. « *Mardi dernier, ajoute-t-il, nous avons rencontré la responsable des ressources humaines et le responsable MSQ (Mission sûreté qualité). Aucune avancée n'a été proposée. Le manque de considération pour les salariés de la protection de site est flagrant.* »

« *On respecte le droit de grève des salariés* », se contente de réagir la direction de la centrale. « *La priorité première est d'assurer la sûreté des installations. Il faut savoir que le contrat de travail des salariés du service de la protection de site garantit l'état de sûreté de la centrale, même lors d'un mouvement social* », insiste-t-elle. Pas de commentaire, en revanche, sur les revendications des grévistes, ni sur l'évolution d'un conflit qui dure depuis plus de deux semaines maintenant.

Reste à savoir si la réunion nationale prévue mardi prochain à Paris entre la CGT et la direction de la Division production nucléaire d'EDF permettra d'en sortir.

\*Article paru dans le Paris Normandie du 22/02/18



## Le Fil rouge N° 64 est paru



**Aux côtés des auteurs du Maitron, de bien d'autres passionnés par ce «Voyage en terres d'espoir» notre Institut avec ce Fil rouge ambitionne de vous faire partager son enthousiasme pour cette transmission d'empreintes de vies au service de l'émancipation du progrès... Résonance et véritable action en vérité pour un élan mobilisateur.**

**On ne vit pas des mois à lire ou à relire des centaines de pages, à écouter, réécouter des dizaines et des dizaines de témoignages consacrés à tous ces témoins de notre histoire sociale, sans se laisser gagner par une véritable curiosité pour ces femmes et ces hommes. On ne va pas non plus à la recherche du moindre détail les concernant sans être pris par une profonde émotion, un profond respect pour ces militantes, ces militants, et la portée de leurs actes. Au final, des parcours aussi divers les uns que les autres et dont chaque évocation en dit long sur le sens du mot engagement. Une lecture précieuse par conséquent, si l'on considère qu'il est difficile de savoir où l'on va quand on ne sait pas d'où l'on vient. Ainsi, comme hier, la responsabilité du syndicalisme est grande aujourd'hui. Sa crédibilité se joue toujours autant sur sa capacité à organiser, rassembler, à conjuguer le pluralisme et l'efficacité, à être confiant et faire confiance aussi à cette nouvelle génération de femmes et d'hommes qui, à son tour désormais, a en charge d'écrire d'autres chapitres de cette histoire, bien commun à nous toutes et tous**

**Réservez dès maintenant ce nouveau numéro du fil rouge**

# nvo

LA NOUVELLE VIE OUVRIÈRE  
LE MAGAZINE DES MILITANTS  
DE LA CGT  
nvo.fr

LE  
KIT STAND  
DES RÉFÉRENTS  
NVO



- > Deux dérouleurs
- > Un comptoir d'accueil
- > Une nappe
- > Deux drapeaux
- > Deux porte-magazines
- > Des goodies  
(stylos, autocollants, tours de cou, sacs)

## > Bon de commande

Organisme (UD, CR, fédération) .....

Nom .....

Prénom .....

N° ..... Rue .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone ..... Courriel .....

*Téléphone obligatoire pour la livraison.*

Réf.	Désignation	PU TTC	Quantité	Montant
8170604	Kit stand référent-e NVO	1 400 e		
Total de la commande				

Règlement par chèque n°  à l'ordre de la NVO

Banque .....

ADRESSEZ CE BULLETIN À : NVO - Case 600 - 263, rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex  
Tél. : 01 49 88 68 50 / Fax : 01 49 88 68 66 - commercial@nvo.fr





DANS L'ABONNEMENT NVO



DOSSIER  
SUPPRESSION DE L'ISF  
LE CAPITAL MOINS TAXÉ

MACRON AU SERVICE  
DES PLUS RICHES

PARUTION  
LE 19 JANVIER 2018

[boutique.nvo.fr](http://boutique.nvo.fr)

## Bon de commande VO Impôts 2018

Code article 03180121 / Prix unitaire : 6 €

Nb. ex.  x 6€ =  €

Ci-joint:

Chèque n°

Banque

À l'ordre de La Vie Ouvrière

Les invendus ne sont pas repris

(Écrire en lettres capitales, merci)

VOTRE FÉDÉRATION OU BRANCHE

SYNDICAT/SOCIÉTÉ

À préciser si nécessaire à l'expédition

Mme  M.  VOTRE UD

NOM\*

PRÉNOM\*

N°\*  RUE\*

CODE POSTAL\*  VILLE\*

TÉL. FIXE\*

TÉL. PORTABLE\*

COURRIEL\*

FACTURE OUI  NON

\* Champs obligatoires

code origine: mag



ADRESSEZ VOTRE COMMANDE À : La Vie Ouvrière - Case 600

Service diffusion - 263, rue de Paris - 93 516 Montreuil Cedex. Tél.: 01 49 88 68 50 / Fax: 01 49 88 68 66 - [commercial@nvo.fr](mailto:commercial@nvo.fr)

Militants - Adhérents

— entre —

**VOUS**

— et —

**NOUS**

*un lien*

**indissociable**



[partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)



Essentiel pour moi

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.